



LE BARÈME DE NOS HONORAIRES

Vente à usage d'habitation :

Sur la fraction du prix net vendeur par tranche cumulative

Jusqu'à 148 500€	Forfait de 9 900€ TTC
De 148 500€ à 200 000€	7% TTC
De 200 000€ à 300 000€	6% TTC
Au delà de 300 000€	5% TTC
Avis de valeur	150€ TTC à la charge du demandeur

Par exemple pour un bien à un prix net vendeur de 250 000 :

Sur la première tranche de 0 à 148 500€ on a le forfait de 9900€ ttc

De 148 500 à 200 000€ on a 7% soit $51500 \times 0.07 = 3605€$

De 200001 à 250 000€ on a 6% soit $49999 \times 0.06 = 2999,94€$

Soit un total de $9900 + 3605 + 2999,94€ = 16504,94€$ d'honoraires d'agence maximum

Vente de locaux commerciaux :

- 15% TTC

Rémunération calculée sur le prix hors honoraires. Elle est à la charge de l'acquéreur sauf convention spécifique indiqué sur le mandat.

Location à usage d'habitation :

Un mois de loyer hors charge :

Dans le limite des plafonds établis par la loi Alur (zone non tendue)

- Visite, constitution dossier locataire, Bail.....Plafond de 8€/m² TTC
- Etat des lieux (non meublé).....Plafond de 3€/m² TTC

à la charge du bailleur et à la charge du locataire

Si zone tendue 10€/m² + 3€/m², dans la limite d'un mois de loyer hors charge

Location d'immeubles commerciaux & professionnels :

- 12% TTC du loyer triennal (à la charge du locataire)

Bail Précaire :

- 15% TTC du loyer annuel (à la charge du locataire)

Ce barème exprime les prix maximums pratiqués. Les honoraires peuvent être augmentés des frais de diagnostics, audit, géomètre ou autres à la charge du mandant s'il nous en fait la demande.

Carte professionnelle n° CPI 6701 2018 000 032 029 délivrée par la CCI de Strasbourg Eurométropole Assurance RC pro contrat n°147410191 MMA IARD Assurances Mutuelles Sans maniement de fonds.

En cas de litige, vous pouvez vous adresser à MEDIMMOCONSO, Médiateur de la consommation selon décision de la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC), 59 boulevard Vincent Auriol, 75703 Paris Cedex 13.